

Image not found or type unknown



Achat d'une voiture à un particulier

Par **greg63_old**, le **09/10/2007** à **19:55**

Bonjour,rnrnIl y a 3 semaines j'ai voulu acheter une voiture à un particulier. Pour réserver ce véhivule je lui ai versé un acompte de 500€ et depuis j'attends toujours ma voiture! je commence sérieusement à douter de la bonne fois de cette personne... Je souhaiterais donc annuler cette transaction. Que puis je faire ? (à noter qu'il m'a remis un reçu)rnrnMerci

Par **Jurigaby**, le **09/10/2007** à **22:37**

Benh le contrat est tout ce qu'il y a de plus valable, donc pas de possibilité de refus..rnrnen conséquenc, vous devez payer l'intégralité du prix et lui doit vous donner la voiture..rnrnSi il ne le fait pas, assignation en injonction de livrer la bagnole..